

**Demande de port d'uniformes
et/ou d'armes militaires *hors*
service selon le droit militaire**

1. Requérent

Veuillez cocher la case correspondante :

- ☐ Commune
- ☐ Président / responsable de l'association organisatrice
- ☐ Personne physique

2. Coordonnées (personne responsable)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____

Email : _____

Portable : _____

3. Objet de la demande

Veuillez cocher la ou les options appropriées :

- ☐ Port de l'uniforme tenue A (tenue 90)
- ☐ Port de l'uniforme tenue B (tenue 90) sans fusil d'assaut 90 / pist 75
- ☐ Port de l'uniforme tenue B (tenue 90) avec fusil d'assaut 90 / pist 75
- ☐ Port de l'uniforme tenue B (tenue 90) avec autre type d'arme
- ☐ Port d'uniforme historique sans arme
- ☐ Port d'uniforme historique avec fusil d'assaut 90 / pist 75
- ☐ Port d'uniforme historique avec autre type d'arme

4. Manifestation

Type : _____

Lieu : _____

Date : _____

Début : _____ Fin : _____

Nombre de participants : _____

Personne responsable du détachement : _____



5. Consentement du requérant

Par sa signature, le requérant consent à ce que la présente autorité,

1. prenne tout renseignement nécessaire auprès de l'organisateur de la manifestation afin de s'assurer, en particulier, du respect de l'Ordonnance fédérale concernant l'équipement personnel des militaires (RS 514.10) et du règlement Habillement et paquetages (51.009) durant la manifestation concernée ;
2. transmette la présente autorisation, pour information, au domaine « Activités hors du service » (SAT) du groupement Défense ;
3. transmette, à tout potentiel demandeur, tout document officiel dans la mesure prévue par la Loi valaisanne sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA ; RS 170.2).

6. Confirmation du requérant

Par sa signature, le requérant **confirme**

1. que l'autorité communale compétente a autorisé la manifestation et pris toutes les dispositions nécessaires ;
2. que la personne en charge du détachement militaire connaît la législation militaire citée.

7. Rappel de la compétence de l'autorité

La présente autorité rappelle sa compétence disciplinaire en cas de non-respect des prescriptions en vigueur concernant le port de l'uniforme hors service et/ou d'armes **selon la législation militaire** et que pour le reste s'appliquent les dispositions du droit ordinaire.

8. Signatures

Lieu, date :

Signature :

Décision de l'OCAM

☐ Autorisation accordée

☐ Autorisation rejetée

Lieu, date :

Signature :

À retourner complété par e-mail à : militaire@admin.vs.ch

